

Autorisation de l'état
Carte communale approuvée
pour la zone A
par arrêté municipal du 30 décembre 2004
La Chiffre de l'Urbanisme

Amélie BANVILLET

Carte Communale

approuvée



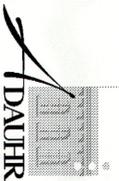
Document graphique

2.b. Plan de zonage

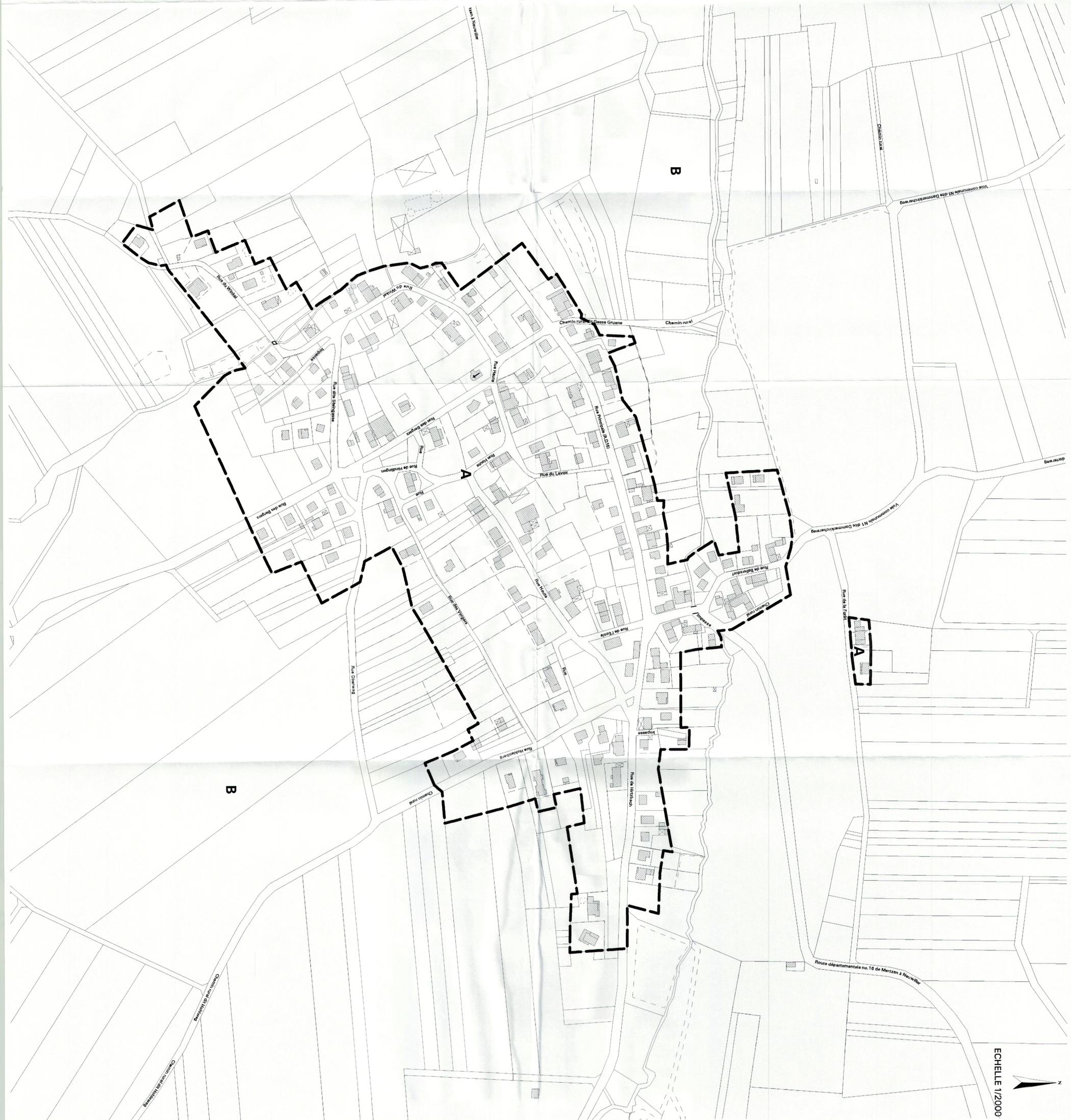
Détail zone A

Carte communale approuvée par
Délibération du Conseil Municipal du
4 septembre 2004

Le Maire



Septembre 2004



[A] Limites de secteurs où les constructions sont autorisées

[B] Limites de secteurs où les constructions ne sont pas admises en dehors des exceptions visées à l'article L.124-2 du code de l'urbanisme